



# AGA

African Governance Architecture

**CONSULTATIONS RÉGIONALES DE JEUNESSE DE 2017 SUR LE THÈME DE L'ANNÉE : TIRER PARTI DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE PAR DES INVESTISSEMENTS DANS LA JEUNESSE**

**THÈME :  
AMÉLIORER LA PARTICIPATION SIGNIFICATIVE DES JEUNES DANS LES PROCESSUS  
ÉLECTORAUX EN AFRIQUE**

**NOTE CONCEPTUELLE**

**AOÛT - SEPTEMBRE 2017**

## A. Contexte

La transformation de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en Union africaine (UA) en 2002 a abouti à un changement de paradigme, en particulier dans la promotion des principes et des institutions démocratiques, de la participation populaire et de la bonne gouvernance. Cela reconnaît la gouvernance de développement démocratique comme base pour une paix durable et une condition préalable à un développement inclusif et participatif. Le changement de paradigme a inspiré une nouvelle énergie et une impulsion dans les efforts visant à établir les conditions nécessaires en vue de faciliter la capacité du continent afin de jouer son rôle légitime sur la scène sociopolitique et économique mondiale. En tant que tel, l'UA a adopté plusieurs méthodes de travail et de principes au fil des années, y compris la transformation d'une Union des gouvernements par celle des peuples Africains.

En tant que guide pour la consolidation des acquis de la décolonisation et l'engagement renouvelé pour le développement de l'Afrique, l'Assemblée des Chefs d'Etat de l'UA, en 2013, a adopté une Déclaration solennelle. La Déclaration solennelle a appelé à l'articulation d'un programme de développement continental vers la réalisation d'une Afrique intégrée, axée sur les personnes, prospère et en paix avec elle-même.<sup>1</sup> Cette proclamation démontre de manière significative l'engagement des dirigeants africains à ancrer l'agenda de développement sur les rêves, les aspirations, les énergies et les capacités du peuple africain. Ainsi, l'UA a adopté l'Agenda 2063 comme une vision de développement à long terme, dans le but d'une « une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale ».

L'Agenda 2063 signale l'engagement des dirigeants africains à léguer un continent uni, démocratiquement gouverné et pacifique aux générations futures grâce à un ensemble de sept aspirations. Plus précisément, l'Aspiration 3 lance un appel pour *une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'état de droit*, tandis que l'Aspiration 6 de l'Agenda 2063 prône *une Afrique où le développement est conduit par le peuple, en s'appuyant sur le potentiel des Africains, en particulier des femmes et des jeunes, et avec un bon soin des enfants*.

Les jeunes sont des acteurs clés dans l'atteinte des buts et aspirations de l'Agenda 2063. Cela repose sur la forte augmentation de la population de jeunes actuellement sur le continent, avec plus de 60% de la population de moins de 30 ans<sup>2</sup> et la promesse d'un dividende démographique qu'il détient si des investissements adéquats sont réalisés dans leur autonomisation sociale, économique et politique. Consciente de la valeur que les jeunes apportent au processus de développement et de démocratisation de l'Afrique, l'UA reconnaît les jeunes en tant que partenaires, leaders et bénéficiaires dans la construction d'une culture démocratique sur le continent.

L'adoption de plusieurs cadres normatifs a renforcé cette reconnaissance et a davantage engagé les États membres de l'UA à engager de manière significative les jeunes dans toutes les sphères de vie. Il s'agit notamment de la Charte africaine de la jeunesse (2006) ; La Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (CADEG) (2007) ; la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (1981) ; La Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant (1990) ; et l'Acte constitutif de l'UA (2002). Ces cadres énoncent les droits, les libertés et les fonctions qui incombent aux jeunes et fournissent des conseils sur la manière d'explorer efficacement et de manière significative leur potentiel à tous les niveaux. Plus précisément, ces cadres normatifs de l'UA appellent collectivement à la

---

<sup>1</sup> Union Africaine. (2013). Déclaration solennelle du 50ème anniversaire <https://www.au.int/en/newsevents/29149/50th-anniversary-solemn-declaration>

<sup>2</sup> Nations Unies. (). Population 2030 Défis démographiques et opportunités pour la planification du développement durable <http://www.un.org/en/development/desa/population/publications/pdf/trends/Population2030.pdf>

participation des jeunes et à un engagement significatif dans la prise de décision aux niveaux de gouvernance sous-national, national, régional et continental.

En suivant ces concepts normatifs, les États membres de l'UA ont fait d'importants progrès pour améliorer la participation des jeunes aux processus décisionnels et à l'engagement dans les processus de gouvernance. Plusieurs États membres de l'UA ont adopté des politiques nationales de jeunesse et ont créé des structures nationales tels que des conseils nationaux de jeunesse et les ministères / agences dédiés aux problèmes de la jeunesse. En outre, plusieurs pays et partis politiques ont établi des quotas spéciaux pour les jeunes afin de garantir délibérément la participation des jeunes aux processus politiques, par exemple au Kenya, au Rwanda, en Tanzanie et en Ouganda.

En dépit de ces réussites, plusieurs critiques du discours sur la participation des jeunes continuent de noter que ces initiatives n'ont pas approfondi de manière adéquate ni renforcé la participation des jeunes aux processus politiques et de gouvernance. Par exemple, les jeunes sont sous-représentés dans les bureaux publics formels et les espaces politiques, ce qui entraîne souvent la marginalisation de leurs préoccupations et de leurs réalités. Invariablement, ils sont plus impliqués dans des engagements ou une mobilisation ad hoc, qui sont souvent les voies informelles pour exprimer leur mécontentement à propos de la politique et de la gouvernance. Ceux-ci incluent par le biais de manifestations et grèves, l'ouverture ou la signature d'une pétition, l'adhésion à des groupes de pression, le bénévolat et la donation à une cause ou une charité, boycotter un produit, diffuser et voter dans les sondages sur les médias sociaux, etc..<sup>3</sup>

En tant que tels, les jeunes continuent d'être exclus ou au mieux, restent en marge du développement de politique, laissant beaucoup de personnes privées de droits. En outre, les jeunes ne sont pas représentés suffisamment dans les institutions politiques, y compris les parlements, les partis politiques et l'engagement dans les processus électoraux. Cette situation limite la participation effective des jeunes ; la notion selon laquelle les jeunes hommes et femmes ont des chances suffisantes et égales d'exprimer leurs préférences, de poser des questions à l'ordre du jour et d'articuler les raisons d'entériner un résultat par rapport à un autre.<sup>4</sup> Tout aussi important, la nécessité de questionner le défi de la mobilisation et de l'organisation des jeunes, qui continue d'avoir une incidence sur l'intégration d'une masse critique de jeunes dans les processus politiques et de gouvernance.

Dans le but d'éclairer les besoins de la population de jeunes en croissance rapide et de concevoir des moyens de tirer parti du dividende démographique, les chefs d'État et de gouvernement de l'UA, lors du sommet de l'Assemblée de janvier 2016, ont consacré l'année 2017 à « Tirer parti du dividende démographique par des investissements dans la jeunesse ». Pour donner effet à la décision de l'Assemblée de l'UA sur le thème de l'année 2017, une feuille de route a été élaborée et adoptée par les organes de politique de l'UA. La Feuille de route se concentre sur quatre piliers principaux : l'emploi et l'entrepreneuriat ; l'éducation et le développement des compétences ; la santé et le bien-être ; et les droits, la gouvernance et l'autonomisation des jeunes.<sup>5</sup> En particulier, le pilier 4 - droits, gouvernance et autonomisation des jeunes - parle des investissements pour assurer des processus politiques participatifs, représentatifs et inclusifs, ainsi que des institutions étatiques réactives. En outre, le pilier

---

<sup>3</sup> Union européenne. (2015). Autoriser les jeunes à participer politiquement à la vie démocratique en Europe - Projet de document de travail en préparation du débat politique du Conseil de mai <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-7854-2015-INIT/en/pdf>

<sup>4</sup> International IDEA. (2001). La démocratie au niveau local. Guide Internationale de IDEA. Participation, représentation, gestion des conflits et gouvernance – Page 147

<sup>5</sup> Union africaine. (2017). Feuille de route sur l'utilisation du dividende démographique grâce à l'investissement dans la jeunesse <https://www.africa-youth.org/new-release-au-roadmap-2017-theme-year/>

préconise de disposer d'espaces pour l'apprentissage mutuel intergénérationnel et la collaboration avec les leaders émergents, en tant qu'investissements critiques pour tirer parti du dividende démographique sur le continent.

Par coïncidence, 2017 marque le 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'adoption de la CADEG, année qui a été consacrée à faire le point sur la trajectoire démocratique de l'Afrique au cours des 10 dernières années et de discuter des défis et opportunités grâce à l'objectif de la CADEG. En conséquence, les consultations de jeunesse de cette année combineront les deux jalons et le thème mettra l'accent *sur l'amélioration de la participation significative des jeunes aux processus électoraux en Afrique*, comme détaillé ci-après.

## **B. Principe**

Au cours des trois dernières décennies, l'Afrique a traversé un changement louable dans le processus de changement de leadership, avec des coups d'états remplacés par des élections compétitives. Le continent continue d'assister à une augmentation des élections régulières, crédibles et transparentes, qui sont devenues l'incarnation du progrès de la démocratisation de l'Afrique. Néanmoins, les processus électoraux sont cependant devenus complexes, en accordant une attention grandissante à la nature « démocratique » de ces élections.

Une préoccupation a été l'inclusivité du processus électoral en particulier lorsqu'il affecte les jeunes. À l'exception de quelques pays, la participation des jeunes a été limitée au vote, une participation qui est relativement faible par rapport à d'autres groupes démographiques. Par exemple, malgré la force démographique des jeunes, la participation des jeunes africains aux processus politiques, y compris dans les processus électoraux, est encore inférieure à celle de leurs aînés, en particulier en ce qui concerne le vote. Selon un sondage mené par Afro baromètre dans 36 pays africains entre 2014 et 2015, 66% des répondants âgés de 18 à 35 ans en âge de voter aux élections ont voté, contre 79% des citoyens âgés de plus de 35 ans.

Pourtant, les jeunes ont d'énormes rôles à jouer dans l'ensemble du cycle électoral, non seulement en tant qu'électeurs, mais aussi en tant que candidats, administrateurs électoraux et dans l'accomplissement de leur rôle civique d'engagement des processus de gouvernance. Malheureusement, cette participation limitée au processus électoral a contribué à la perception des jeunes en tant que fauteurs de troubles politiques. Dans un récent rapport, il a été soutenu que 60% des élections en Afrique auraient connu une certaine forme de violence électorale entre 1990-2015, avec les jeunes jouant différents rôles.<sup>6</sup> En effet, en tant que groupe démographique dominant, les jeunes ont été à plusieurs reprises des instruments de violence électorale ; soit en tant qu'instigateurs et / ou auteurs. Ceci est symptomatique d'une apathie grandissante des jeunes et de la privation de droits du processus politique, renforçant les stéréotypes selon lesquels les jeunes sont désintéressés dans les processus politiques et en tant que tels sont classés comme des objets de la politique sociale ou des fauteurs de troubles.<sup>7</sup>

En interrogeant les obstacles à une participation significative des jeunes aux processus électoraux, il est important de souligner les nombreux cas de problèmes structurels et administratifs auxquels sont confrontés les jeunes. En particulier, les lois nationales restrictives et les politiques d'exclusion des partis

---

<sup>6</sup> Ojok, D. et Acol, T. (2017). Connecting the Dots: Youth Political Participation and Electoral Violence in Africa  
[http://www.kas.de/wf/doc/kas\\_21270-1442-2-30.pdf?161229095436](http://www.kas.de/wf/doc/kas_21270-1442-2-30.pdf?161229095436)

<sup>7</sup> Programme des Nations unies pour le développement. (2013). Renforcer la participation politique des jeunes tout au long du cycle électoral: Un guide des meilleures pratiques.  
[http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Democratic%20Governance/Electoral%20Systems%20and%20Processes/ENG\\_UN-Youth\\_Guide-LR.pdf](http://www.undp.org/content/dam/undp/library/Democratic%20Governance/Electoral%20Systems%20and%20Processes/ENG_UN-Youth_Guide-LR.pdf)

politiques, qui établissent souvent des limites d'âge discriminatoires et des frais prohibitifs, rendent difficile la possibilité pour les jeunes de se porter candidats à des postes électif.

Bien que la participation soit un droit humain fondamental, les jeunes sont souvent injustement disqualifiés pour manque de compétences nécessaires pour s'engager ou participer aux processus politiques et électoraux formels de manière significative. En outre, la nature hétérogène de la démographie des jeunes exige une approche adaptative et dynamique pour améliorer la participation des jeunes aux processus électoraux. La disparité en termes d'intérêt, d'accès et de participation des jeunes urbains et ruraux dans un processus électoral en est un exemple. De plus, les besoins spécifiques des jeunes handicapés nécessitent également une approche susceptible de garantir leur participation au processus électoral. Il est donc important d'élaborer un programme de participation qui reconnaisse la diversité des jeunes en termes d'âge, d'opportunités économiques, de localisation, d'accès aux nouvelles technologies, de genre, de religion, de statut social, d'idéologie culturelle et politique et de niveaux d'éducation.

Tout aussi important est la nécessité de reconnaître et de renforcer la capacité d'agir de la jeunesse pour une participation significative. Les jeunes sont souvent critiqués injustement pour leur incapacité à suffisamment exploiter leur nombre pour une participation accrue dans le processus politique. La disparité entre les expressions vocales par les jeunes sur les réseaux sociaux et leur participation effective aux journées électorales est souvent mentionnée à ce titre. Ainsi, il prête crédibilité à la perception que les jeunes n'ont pas de compétences d'organisation et de mobilisation pour participer de manière significative.

En définissant un processus électoral inclusif et crédible qui fait bon usage de la capacité d'agir de la jeunesse, l'Union africaine a établi des normes considérables pour guider de tels processus. L'article 3 (7) de la CADEG oblige les États parties à assurer une participation effective des citoyens aux processus démocratiques et de développement et à la gouvernance des affaires publiques. L'article 17 de la CADEG engage en outre les États parties à tenir régulièrement des élections libres, équitables et transparentes conformément à la Déclaration de l'Union sur les principes régissant les élections démocratiques, qui réaffirme le droit de chaque citoyen de participer pleinement aux processus électoraux du pays, y compris le droit de vote ou d'être élu, conformément aux lois du pays et telle que garantis par la Constitution, sans aucune discrimination.

Il est donc nécessaire de fournir une plateforme pour l'engagement, les interactions et le partage d'expériences entre les principaux acteurs au sein du processus électoral. Cela comprend les jeunes, les partis politiques, les organes de gestion électorale (OGE) et les médias, entre autres. Une telle plateforme devrait fournir un espace sûr pour l'apprentissage mutuel en vue de partager des leçons comparables et d'élaborer un programme pour renforcer la participation des jeunes au processus électoral.

Afin d'approfondir la mise en œuvre de la CADEG et la nécessité d'une participation significative des jeunes aux processus électoraux, la Plateforme africaine de gouvernance<sup>8</sup> organisera des consultations

---

<sup>8</sup> La Plateforme africaine de gouvernance est le mécanisme institutionnel de l'Architecture africaine de la gouvernance, établi en tant que plateforme pour le dialogue entre les différentes parties prenantes qui ont pour mandat de promouvoir et renforcer la gouvernance démocratique en Afrique, en plus de concrétiser les objectifs des déclarations légales et de politique au sein des Valeurs partagées de l'UA.

régionales et continentales sur les jeunes sous le thème « *Améliorer la participation significative des jeunes aux processus électoraux en Afrique* ». Les consultations, qui seront organisées sous les auspices de la Stratégie d'engagement des jeunes en Afrique<sup>9</sup> (AGA-YES) de l'architecture de gouvernance africaine (AGA), évalueront la participation des jeunes aux processus électoraux en Afrique. L'objectif est de guider les perspectives de la jeunesse pour surmonter les défis de l'engagement significatif dans les processus électoraux. Il fournira également une plateforme pour le renforcement des capacités pour les organisations / réseaux orientés vers la jeunesse et axés sur la visibilité afin d'accroître la participation des jeunes aux processus électoraux grâce à des actions réactives. Les consultations offriront sans équivoque un espace aux jeunes pour contribuer au discours à l'édification d'une culture de démocratie et de paix sur le continent.

### **C. À propos des consultations régionales de jeunesse de 2017**

Pour faciliter les échanges intra-régionaux et les enseignements tirés, cinq (5) consultations régionales de jeunesse seront organisées pour l'Afrique centrale, orientale, du nord, de l'ouest et australe. Chacune des cinq consultations régionales se concentrera sur trois grands domaines, à savoir :

#### ***i. Évaluation du paysage de la participation des jeunes en Afrique :***

Dans ce sous-thème, les discussions porteront sur la participation des jeunes en Afrique, en mettant l'accent sur les tendances, les défis et les perspectives d'amélioration de la participation des jeunes aux processus électoraux. Plus précisément, les discussions porteront sur l'établissement de collaborations et de partenariats à grande échelle avec les OGE et les partis politiques afin d'éliminer les obstacles à la participation des jeunes aux processus électoraux ;

#### ***ii. Participation civique responsable dans le processus électoral en Afrique :***

Ce sous-thème visera à tirer parti de la jeunesse d'Afrique pour un engagement civique responsable dans les processus politiques et électoraux. À cet égard, les discussions porteront sur le renforcement des capacités des organisations et des réseaux de jeunesse à engager de manière significative le cycle électoral. En outre, des questions telles que l'utilisation responsable des médias sociaux, l'éducation des électeurs adaptés aux jeunes, l'organisation de jeunesse pour engager les parties prenantes aux élections seront interrogées. Dans l'ensemble, l'accent sera mis sur impératifs d'organisation de la jeunesse pour assurer un processus électoral inclusif ; et,

#### ***iii. Améliorer la participation des jeunes grâce à des processus de gestion électorale efficaces :***

Ce sous-thème abordera le rôle des organes de gestion des élections (OGE) en tant que facilitateurs pour l'amélioration des processus électoraux inclusifs. L'accent sera mis sur le partage d'expériences comparables pour tirer parti du nombre des jeunes pour améliorer la gestion des élections en tant que travailleurs de scrutin, agents d'éducation électorale, entre autres.

### **D. Objectifs et objectifs**

#### **i. But**

---

<sup>9</sup> La Stratégie d'engagement des jeunes en Afrique AGA est un cadre directeur pour la Plateforme africaine de gouvernance qui a pour but de faciliter la participation des jeunes dans les processus de gouvernance démocratique en Afrique.

Le but général des consultations régionales pour les jeunes est de fournir un espace collaboratif, ouvert et inclusif pour les jeunes afin de réfléchir de manière critique et objective sur les progrès réalisés jusqu'ici, les défis rencontrés, et les perspectives pour améliorer la participation significative des jeunes aux processus de démocratisation en Afrique, en particulier dans ses processus électoraux.

## **ii. Objectifs**

Plus précisément, les consultations régionales pour les jeunes visent à :

- a. Fournir une plateforme pour une réflexion approfondie sur les obstacles et les opportunités pour une participation significative des jeunes aux processus électoraux aux niveaux individuel, organisationnel et sociétal ;
- b. Améliorer la capacité des organisations / réseaux de jeunesse orientés vers une organisation et une participation accrues de jeunes aux processus électoraux aux niveaux local et national dans le but de passer du symbolique à une approche orientée sur l'impact ;
- c. Créer des liens fonctionnels entre les réseaux nationaux et régionaux ainsi que leurs initiatives visant à permettre aux jeunes de participer de manière significative aux processus politiques en général et aux processus électoraux en particulier ;
- d. Fournir une plateforme pour le dialogue intergénérationnel et la fertilisation croisée des leçons et expériences entre les institutions électorales et les structures politiques des jeunes, y compris les conseils nationaux de jeunesse et les ailes de jeunesse/ ligues de jeunesse ainsi que les réseaux pertinents pour une collaboration positive tant au niveau latéral que vertical ; et
- e. Identifier des stratégies concrètes et des initiatives innovantes aux niveaux national, régional et continental pour une participation significative des jeunes aux processus électoraux visant à bâtir une culture de démocratie et de paix en Afrique.

## **E. Résultats escomptés**

À partir des discussions lors des consultations régionales, les résultats suivants sont envisagés :

- i. Des recommandations réalisables basées sur une approche fondée sur les droits de la participation politique des jeunes pour améliorer :
  - a. Programmation individuelle des organes de l'UA et des Communautés économiques régionales (CER) ;
  - b. Renforcer les efforts visant à une participation significative des jeunes aux partis politiques, aux ministères gouvernementaux, et agences, y compris les OGE, les médias ;
- ii. Amélioration de la capacité des organisations et des réseaux de jeunesse pour promouvoir la participation des jeunes aux élections démocratiques et assurer la responsabilité et la transparence ;
- iii. Les défis et expériences spécifiques au pays et à la région liés à une participation significative des jeunes aux processus électoraux sont documentés. Il s'agit de fournir des informations de base et de les diffuser afin de faciliter le partage des meilleures pratiques et des enseignements tirés entre les États membres de l'UA ;
- iv. Inauguration du « Programme de participation électorale des jeunes » (YEPP) en tant que programme de formation dans le cadre du Groupe de la démocratie de la Plateforme de gouvernance en Afrique. Le YEPP se concentrera sur la dotation en compétences et capacités nécessaires aux réseaux et organisation des jeunes pour programmer et engager de manière significative les processus électoraux dans les États membres de l'UA.
- v. Dialogue de politique intergénérationnelle sur les jeunes dans les processus électoraux institutionnalisés dans le cadre du Forum annuel des OGE convoqué par le Département des

affaires politiques, la démocratie et l'Unité d'assistance électorale en collaboration avec l'Association des autorités électorales africaines.

## **F. Méthodologie et échéanciers**

Les consultations régionales de jeunesse seront entreprises en utilisant une combinaison de méthodologies, y compris des présentations en plénière, des tables rondes intergénérationnelles, du renforcement des capacités et de la formation des compétences entre autres. Les consultations seront conçues pour permettre aux participants individuels de partager leurs idées, de réfléchir et de s'engager dans des délibérations et de proposer de manière constructive des idées et des stratégies pour renforcer la participation des jeunes aux processus politiques. Plus précisément, la consultation sera structurée comme suit :

- i. Discours d'ouverture comprenant un discours liminaire sur le thème en mettant l'accent sur la dynamique régionale ;
- ii. Panel intergénérationnel modéré axé sur les tendances régionales, les défis et les perspectives ;
- iii. Sessions de renforcement des capacités axées sur les domaines de formation spécifiques suivants :
  - a. Introduire / remise à niveau sur la compréhension des participants des cadres normatifs et de politiques continentaux et régionaux sur les élections spécialement sur la CADEG ;
  - b. Compréhension de base du cycle et des processus électoraux en mettant l'accent sur la mise en évidence des possibilités d'engagement des jeunes à l'ensemble du cycle ;
  - c. Compétences stratégiques en matière d'organisation et de communication pour aider les participants à s'engager auprès des électeurs en faveur d'un processus électoral crédible et inclusif ;
  - d. Expérience du partage de l'engagement des jeunes dans les processus électoraux qui fonctionnent
- iv. **Africa Talks DGTrends** - Tendances DG en Afrique : Une plateforme ouverte pour présenter les bonnes pratiques et initiatives ainsi que le partage des connaissances en ce qui concerne l'amélioration de la participation significative des jeunes aux processus électoraux.

## **G. Liens de politique**

### ***i. Forum annuel de l'Association des autorités électorales africaines (AAEA)***

Pour promouvoir un dialogue de politique intergénérationnel sur la participation significative des jeunes aux processus électoraux, un dialogue continental est prévu en marge du Forum annuel de l'AAEA. Les participants sélectionnés des consultations régionales des jeunes et les chefs de tous les OGE sur le continent assisteront au dialogue. Le dialogue de politique prendra la forme d'une interaction inclusive et participative entre les jeunes et les dirigeants des OGE africains en vue d'élaborer un vaste programme continental pour améliorer la participation des jeunes au cycle électoral. Le dialogue a l'intention de créer un espace pour des discussions franches sur les obstacles à la participation des jeunes aux processus électoraux, ainsi que de permettre des conversations sur des solutions et des stratégies pratiques possibles pour résoudre ces obstacles. Des présentations des cinq consultations régionales sur les jeunes, avec des discussions modérées de tables rondes, encadreront les conversations lors du dialogue. Il est également envisagé que le dialogue facilite l'élaboration d'une feuille de route quinquennale pour renforcer la participation des jeunes aux processus électoraux, ce qui implique des engagements des OGE et d'autres acteurs clés à l'égard de cette cause.

### ***ii. Dialogue annuel de haut niveau sur la démocratie, les droits de l'homme et la***



## **gouvernance en Afrique**

Afin de faciliter davantage le dialogue sur les politiques intergénérationnelles dans le cadre du 10ème anniversaire de l'adoption de la CADEG et du thème de l'année de l'UA, une session spéciale au *dialogue de haut niveau 2017 sur la démocratie, les droits de l'homme et la gouvernance : tendances, défis et perspectives* seront consacrés aux questions relatives à la participation significative des jeunes aux processus électoraux. La session prendra la forme de tables rondes modérée, composée de représentants régionaux des jeunes, qui parleront des résultats clés de leurs consultations régionales respectifs sur les jeunes. Il est prévu que le dialogue de haut niveau adoptera la feuille de route quinquennale pour renforcer la participation des jeunes aux processus électoraux en vue de construire une culture de démocratie et de paix en Afrique.

### **H. Dates et lieux**

Conformément au principe et à l'esprit de la plateforme de l'AGA, les consultations régionales de jeunesse de 2017 seront convoquées en étroite collaboration avec les CER en tant que membres de la plateforme de l'AGA. Dans ce sens, les consultations se tiendront comme suit :

<b>CONSULTATIONS RÉGIONALES DES JEUNES</b>	<b>LIEU</b>	<b>CALENDRIER</b>
Afrique de l'Est et Australe	Arusha, Tanzanie	28 – 30 Août 2017
Afrique de l'Ouest et Centrale	Abuja, Nigeria	12 -14 Septembre 2017
Afrique du Nord	Tunis, Tunisie	27 – 29 Septembre, 2017
Dialogue de haut niveau de 2017 sur la démocratie, les élections et la gouvernance	Windhoek- Namibie	Octobre 2017

### **I. Documentation**

La documentation de consultations régionales pour les jeunes sera partagée par voie électronique, tandis que d'autres informations et mises à jour seront disponibles sur le site web de l'Union africaine [www.au.int](http://www.au.int) <<http://www.au.int/>> sous le portail du Département des affaires politiques et le site web de l'AGA [www.aga-platform.org](http://www.aga-platform.org) <<http://www.aga-platform.org/>>. Les conversations peuvent également être suivies sur Twitter @AU\_DPA et via #DGTrends.

Une courte vidéo et / ou campagne d'image sera organisée pour évoquer des idées sur la façon d'améliorer la participation significative des jeunes aux processus électoraux. Les contributions seront téléchargées en ligne sur les plateformes de médias sociaux de l'AGA afin de faciliter une diffusion plus large ainsi que le partage d'expériences et des leçons comparables à cet égard.

### **Les participants**

Les participants aux consultations régionales sur la jeunesse seront identifiés par un appel à candidature qui sera administré par un système de candidature en ligne. Ce processus sera complété par une sélection délibérée des participants par le biais de la base de données du Secrétariat de l'AGA et des recommandations des principales parties prenantes, y compris les Membres de la plateforme de gouvernance en Afrique.

Les consultations viseront les jeunes avec des états de service et une expérience dans le domaine des élections et de la participation politique. La sélection sera spécifiquement basée sur les critères suivants :

- i. Les organisations de jeunesse mettent en œuvre des activités liées aux jeunes dans les processus électoraux, les programmes et les activités dans les États membres à tous les niveaux en tenant compte de la diversité des jeunes ;
- ii. Organisations et réseaux réputés menés et dirigés par la jeunesse qui travaillent sur les questions d'élections démocratiques et la participation des jeunes aux processus électoraux ;
- iii. Les représentants des jeunes des partis politiques, des OGE ou des commissions électorales, les OSC / ONG / Organisations confessionnelles, le gouvernement, les députés ;
- iv. Des groupes de réflexion sélectionnés et des institutions de recherche ayant une expérience dans la promotion de la participation des jeunes aux processus électoraux ;
- v. Praticiens sélectionnés des médias ; et
- vi. Les points focaux des jeunes et les représentants des Membres de la plateforme de gouvernance de l'Afrique.

#### **J. Partenariat et gestion**

La consultation régionale de jeunesse est une initiative dans le cadre de la Stratégie d'engagement des jeunes de l'AGA. En conséquence, les consultations seront convoquées par le Secrétariat de l'AGA basé au Département des affaires politiques de la Commission de l'Union africaine en collaboration avec le groupe de la démocratie de la plateforme de l'AGA et les CER respectives (CAE, IGAD, COMESA, SADC, CEDEAO, CEEAC, CEN-SAD et UMA) parmi d'autres membres de la plateforme de gouvernance africaine avec le soutien des partenaires de développement.

#### **K. Langues de travail**

Les réunions se déroulent soit en anglais, en arabe, en français ou en portugais, selon le lieu. Les publications en ligne et physiques seront disponibles en anglais et en français.

#### **L. Détails des contacts de l'équipe de coordination**

Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

- i. Amb. Salah Hammad, Ag. Chef du secrétariat de l'AGA : [HammadS@africa-union.org](mailto:HammadS@africa-union.org) <<mailto:HammadS@africa-union.org>>
- ii. M. Ibraheem Sanusi, expert en gouvernance / chef d'engagement des citoyens, secrétariat de l'AGA : [sanusii@africa-union.org](mailto:sanusii@africa-union.org) <<mailto:sanusii@africa-union.org>>